



SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

MARCHÉ PUBLIC A PROCÉDURE ADAPTÉE

Prestations d'assistance à l'animation et au suivi scientifique du DOCOB Natura 2000 « Quiés calcaires de Tarascon »

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

I. Présentation de la demande

a. Objet du marché

Le présent cahier des charges concerne des missions de prestations intellectuelles relatives à l'animation et au suivi scientifique du Document d'objectifs Natura 2000 du site Directive Oiseaux et Directive Habitats « Quiés calcaires de Tarascon et grotte de la petite Caugno », sur la période juin-décembre 2022.

b. Contexte

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises (ci-après « le SMPNR »), maître d'ouvrage, a inscrit dans sa charte l'objectif d'intervenir en tant qu'opérateur local pour la mise en œuvre de la gestion des sites Natura 2000 situé sur son territoire.

Depuis 2013, le SMPNR est animateur de 4 Documents d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB) sur son territoire, qui concernent 7 sites directive Habitats (ZSC), ainsi que 2 sites directive Oiseaux (ZPS). En Avril 2022, le SMPNR a été désigné animateur de 2 nouveaux sites au périmètre identique, les ZPS et ZSC « Quiés calcaires de Tarascon et grotte de la petite Caugno ».

L'objectif majeur de cette mission d'animation est de permettre le maintien dans un bon état de conservation, ou la restauration, des espèces et des habitats ayant justifié la désignation de ces sites. L'animation doit permettre, notamment, de développer la contractualisation des actions identifiées dans les DOCOB approuvés et de favoriser l'adhésion à la charte Natura 2000 de ces sites en tenant compte des diverses activités présentes ainsi que des particularités locales.

Afin d'assurer sa mission d'animation, le SMPNR bénéficie de subventions provenant du fonds européen FEADER et de l'Etat français, sur une période d'éligibilité couvrant l'année civile 2022. Le présent marché est situé dans ce cadre financier et administratif.

c. Subdivision en lots

Le SMPNR, maître d'ouvrage et coordinateur de l'animation Natura 2000, recherche des prestataires pour appuyer sur la mise en œuvre des actions des DOCOB. Le marché public à procédure adaptée est décomposé en 2 lots thématiques :

- **Lot 1** : suivi et accompagnement de l'animateur sur les problématiques liées au domaine agricole – exploitations individuelles du site Natura 2000 « Quiés de Tarascon »
- **Lot 2** : suivi et accompagnement de l'animateur sur l'expertise naturaliste et l'éducation à l'environnement – site Natura 2000 « Quiés de Tarascon »

d. Délais d'exécution

La totalité des prestations (fourniture des livrables incluse) devra être réalisée avant le 31/12/2022.

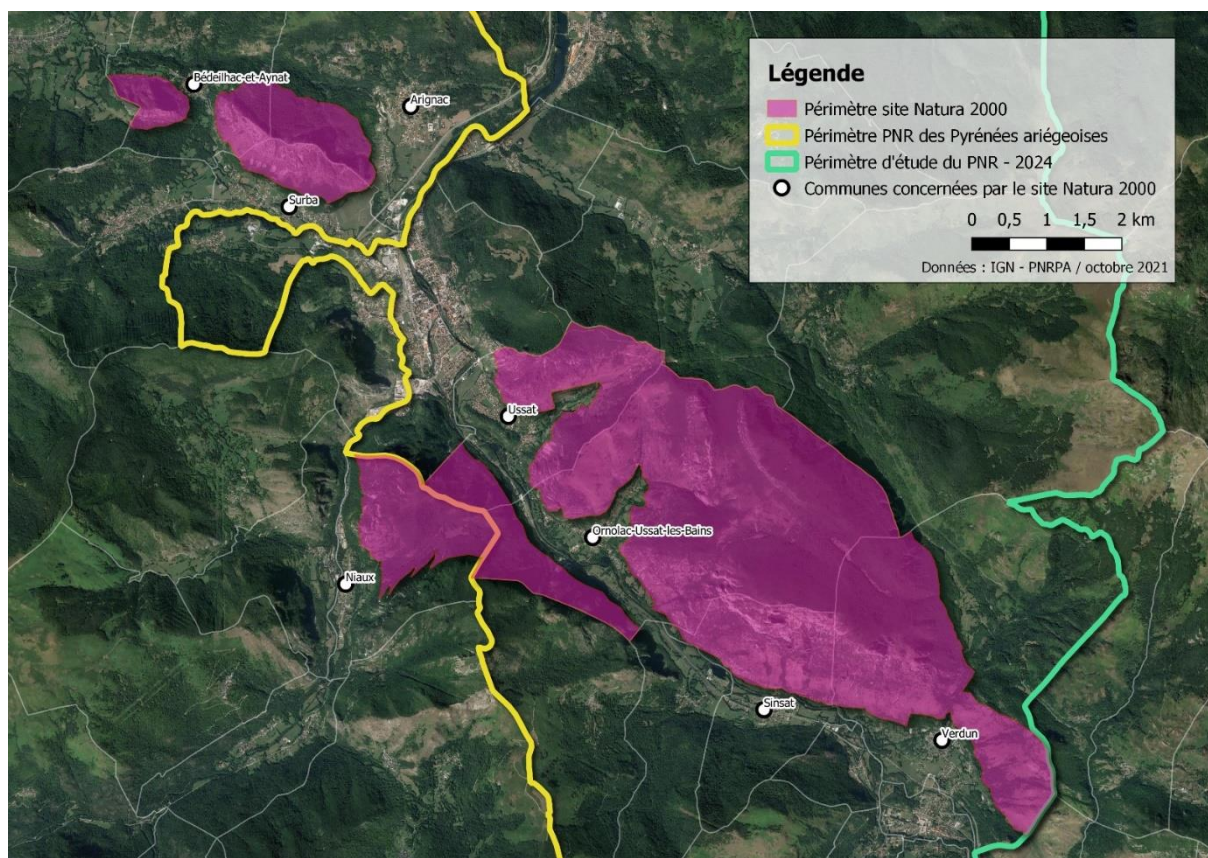
e. Dispositions particulières

Le budget maximal alloué à chacun des lots est indiqué afin de dimensionner les réponses de manière adéquate. Les prix s'entendent en Euros TTC.

II. Description des sites Natura 2000 – périmètre d'intervention

a. Site Directive Oiseaux FR7312002 - Quiès calcaires de Tarascon-sur-Ariège et grotte de la petite Caougnou

La Zone de Protection Spéciale des Quiès calcaires de Tarascon-sur-Ariège se situe dans la vallée alluviale de l'Ariège, au sud de Foix. Elle couvre **2478 hectares** à cheval sur 2 communautés de communes (Haute-Ariège et Pays de Tarascon) et concerne pour partie le territoire de 8 communes : Bèdeilhac-et-Aynat, Arignac, Surba, Ussat, Niaux, Orniolac-Ussat-les-Bains, Sinsat et Verdun.



Le site Natura 2000 héberge, sur ce territoire, des populations remarquables d'oiseaux d'intérêt communautaire, et notamment de grands rapaces au statut de conservation très précaire aux échelles régionale et nationale. On dénombre ainsi **16 espèces** inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux, parmi lesquelles :

- ✓ Le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*), dont 3 couples nichent sur les falaises du site (près d'1/3 de la population ariégeoise) ;
- ✓ Le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), nécrophage migrateur dont le site héberge plusieurs couples.
- ✓ Le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)
- ✓ Les Pics noir (*Dryocopus martius*) et mar (*Dendrocopos medius*)
- ✓ L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

L'avifaune du site comprend essentiellement des espèces rupestres, qui profitent des surfaces conséquentes de falaises et cavernes du secteur, ainsi que des espèces de milieux secs et thermophiles à affinités méditerranéennes. Quelques espèces strictement forestières occupent les hêtraies du massif des Quiès.

Parmi les enjeux relatifs à l'avifaune, on peut mentionner le maintien de la tranquillité des espèces en période de reproduction, la conciliation avec les activités humaines présentes, et notamment les activités de loisirs (escalade, vol libre), et la valorisation du patrimoine auprès des populations locales.

b. Site Directive Habitats-faune-flore FR7300829 - Quiès calcaires de Tarascon-sur-Ariège et grotte de la petite Caougnou

La Zone spéciale de conservation « Quiès calcaires de Tarascon-sur-Ariège et grotte de la petite Caougnou », d'une surface de 2478 ha, occupe un territoire identique à la ZPS décrite précédemment. Les Quiès de la vallée de l'Ariège sont connus depuis le 19ème siècle par de nombreux botanistes pour la diversité de sa flore, la présence d'espèces rares ou en limite de répartition, et pour la présence de milieux très variés, avec comme point commun les roches calcaires qui supportent ces milieux.



Sont recensés sur le site :



- 11 espèces de la Directive Habitats dont plusieurs espèces de chiroptères cavernicoles (Minioptère de Schreibers, Rhinolophe euryale...) ou forestiers (Barbastelle), et des insectes saproxylophages pour le Lucane cerf-volant et la Rosalie des Alpes ;
- 7 habitats d'intérêt communautaire, parmi lesquels le rare Matorral à Genévriers thurifères, unique en Ariège, ainsi que des pelouses sèches, des communautés de falaises et d'autres forêts thermophiles, et des grottes non aménagées...

Les activités humaines sur le site se partagent entre :

- Les activités agricoles, essentiellement d'élevage ovin et bovin, avec la présence d'un groupement pastoral sur l'estive de Lujeat (Ornolac-Ussat-les-bains) ;
- Les activités de loisirs, et notamment les sports de nature comme la randonnée, l'escalade ou le vol libre, mais aussi la chasse et les activités économiques liées au tourisme ;
- Les activités sylvicoles, qui demeurent toutefois peu répandues sur le site du fait du caractère peu productif des peuplements, et des contraintes topographiques.

III. Description des lots

a. Lot N°1 – Suivi et accompagnement de l'animateur sur les problématiques liées au domaine agricole - exploitations individuelles

i. Détail des prestations attendues

Le titulaire sera chargé d'accompagner le SMPNR sur le volet agroenvironnemental de l'animation Natura 2000, au niveau des exploitations individuelles.

Le **tableau suivant** détaille les actions programmées en 2022 sur lesquelles le maître d'ouvrage recherche un appui. Le temps estimé pour chaque action est proposé à titre indicatif, pour faciliter le dimensionnement des offres.

Libellé site + Actions DOCOB	Lot 1 - appui agricole indiv	Descriptif de l'action
QUIES CALCAIRES DE TARASCON ET PETITE CAOUGNO	<i>Jours</i>	
A1 - entretien des pelouses sèches par le pâturage - suivi MAEC individuelles	4	Suivi des contrats en cours des agriculteurs engagés en MAEC, contribution au bilan du PAEC
A4 - réouverture de pelouses et prairies - prospective contrats Natura 2000	2	Identification de zones d'intérêt écologique à reconquérir/entretenir au moyen des contrats Natura 2000 ni-ni
A1 et A3 – Etude agroenvironnementale à l'échelle du site	5	Participation à l'étude prospective auprès des exploitants agricoles pour la mise en place de nouvelles MAEC
ANIM – Veille sur site	1	Contribution au COPIL annuel, préparation de supports
TOTAL jours prévisionnels	12	

ii. Budget maximal alloué au lot 1

Le budget maximal alloué au lot 1 est de **3 600 € TTC**, sur la période courant du 1^{er} Juin au 31 Décembre 2022.

iii. Livrables et délais de production

La prestation inclut nécessairement la production des livrables suivants :

Intitulé	Contenu	Format	Échéance de livraison
Bilan de l'accompagnement sur les MAEC individuelles	<i>Restitution synthétique des échanges avec les éleveurs engagés en MAEC, identification des enjeux/alertes éventuels.</i>	Fichier texte	30/11/2022
Rapport de diagnostic agronomique du site	<i>Rapport détaillant les enjeux agroenvironnementaux sur le site, et le potentiel de contractualisation de futures MAEC.</i>	Fichier texte	30/11/2022
Bilan des actions réalisées	<i>Diapositives de présentation pour le COPIL annuel</i>	Fichier .ppt	30/11/2022

Les résultats seront transmis au SMPNR, maître d'ouvrage, et mis à disposition des membres du comité de pilotage. L'ensemble des données obtenues dans le cadre de ces études seront transmises en version numérique (dont fichiers SIG).

b. Lot N°2 – Suivi et accompagnement de l'animateur sur l'expertise naturaliste et l'éducation à l'environnement

i. Détail des prestations attendues par site

Le titulaire sera chargé d'accompagner le SMPNR sur les expertises naturalistes prévues dans le DOCOB Natura 2000, et au travers d'un certain nombre d'animations scolaires et grand public en lien avec cette expertise.

Le tableau suivant détaille, pour le site des Quiés calcaires de Tarascon, les actions programmées en 2022 sur lesquelles le maître d'ouvrage recherche un appui. Le temps estimé pour chaque action est proposé à titre indicatif, pour faciliter le dimensionnement des offres.

Libellé site + Actions DOCOB	Appui expertise naturaliste et EEDD	Descriptif de l'action
QUIES CALCAIRES DE TARASCON ET PETITE CAOUGNO	<i>Jours</i>	
D3 - suivi de la reproduction des chauves-souris	7	Suivi des chiroptères sur les cavités connues (dont Petite Caugno) + prospections complémentaires sur autres sites propices
F10 – Médiation sports de nature et avifaune/chiroptères	1	Participation à la concertation avec les acteurs locaux de l'escalade, du vol libre, de la spéléo..
F1 – Conception/restauration d'une signalétique in-situ	4	Participation à la conception des panneaux de sensibilisation sur les enjeux écologiques, en lien avec la pratique des sports de nature
F9 – Animations grand public / sensibilisation in-situ	2	Participation à des soirées grand public : Halloween à la grotte de Bédeilhac, nuit de la Chauve-souris
F8 – Animations scolaires	6,5	Animations pédagogiques auprès de 2 écoles du territoire, autour de la conservation des chauves-souris et des rapaces rupestres
ANIM – Veille sur site	1	Contribution au COPIL annuel, préparation de supports
TOTAL jours prévisionnels	21,5	

ii. Budget maximal alloué au lot 1

Le budget maximal alloué au lot 2 est de **11 700€ TTC**.

iii. Livrables et délais de production

La prestation inclut nécessairement la production des livrables suivants :

Intitulé	Contenu	Format	Échéance de livraison
Contributions écrites et/ou graphiques à la mise à jour des panneaux de sensibilisation	<i>Proposition de textes, images ou illustrations en lien avec la mise à jour des panneaux de sensibilisation aux enjeux biodiversité en falaise</i>	Fichiers textes / fichiers images	30/11/2022
Rapport annuel relatif au suivi des populations de chiroptères (toutes cavités)	<i>Rapport détaillant les résultats des comptages estivaux par cavité + données brutes associées</i>	Fichier texte + données brutes (format excel) avec métadonnées	30/11/2022
Bilan des actions réalisées	<i>Diapositives de présentation COPIL</i>	Fichier .ppt	30/11/2022



IV. Modalités générales et formats de restitution communs à l'ensemble des lots

a. Mise en œuvre des actions, suivi et présentation des résultats

i. Echanges avec le maître d'ouvrage et le COPIL Natura 2000

Afin de programmer finement la mise en œuvre des actions, le prestataire prévoira des échanges réguliers avec le SMPNR, structure animatrice Natura 2000 et maître d'ouvrage. Ce dernier participera, dans la mesure de ses disponibilités, aux réunions/animations/événements planifiés.

Rappelons que le suivi des actions est assuré par le Comité de pilotage du site. Le lien avec les élus du COPIL (représentant des collectivités locales) est assuré par le SMPNR. Le COPIL sera réuni au dernier trimestre 2022 et sera l'occasion d'un bilan et d'une évaluation des actions menées : la présence des prestataires à cette réunion est exigée.

ii. Cas de force majeure

En cas d'imprévus amenant à annuler ou redimensionner certaines des initiatives programmées (du fait règles sanitaires liées au Covid-19 par exemple), des modifications pourront être apportées aux missions sous réserve de l'accord du prestataire, et dans le respect des volumes financiers et des compétences engagées.

iii. Déplacements liés aux missions

Les frais de déplacements nécessaires à la bonne réalisation des missions en objet sont réputés inclus dans l'offre et ne feront l'objet d'aucun défraiement complémentaire par le SMPNR. Au maximum, et si les conditions sanitaires le permettent, des covoiturages pourront être organisés avec le maître d'ouvrage afin de réduire l'impact carbone des déplacements.

b. Format de restitution et propriété des données

L'ensemble des documents, notamment les bilans annuels, sera fourni au SMPNR de préférence par courrier électronique pour les fichiers pour lesquels cela est possible ; sinon selon la modalité suivante :

- 1 exemplaire relié, sous format papier,
- 1 exemplaire sous forme de fichiers numériques.

Les documents doivent être rendus sous forme de fichiers informatiques au format Adobe Acrobat (300dpi) accompagnés de tous les fichiers sources (OpenOffice, Word, Excel...), par courrier électronique.

Les documents graphiques seront fournis sur support stable et reproductible. Ils pourront être décomposés en plusieurs planches.

Les fichiers SIG devront être livrés sous un format compatible avec QGis (Shapefiles ou Géopackage), et comporteront une table attributaire lisible et compréhensible. Le système de projection employé sera exclusivement le système Lambert 93. Un fichier de métadonnées sera fourni en accompagnement de chaque couche cartographique.

Pour l'ensemble des données naturalistes, les référentiels taxonomiques et habitats utilisés devront être précisés. Les données informatiques devront être nommées de façon claire sans abréviations ni codes, autant que possible.



Les éléments seront fournis dans le respect de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de la loi du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Les données et documents produits dans le cadre de la présente prestation sont propriété du SMPNR. Dans la mesure où cette étude est cofinancée par l'Etat et l'Europe, le SMPNR concède à l'Etat et à l'Europe le droit d'utilisation des données non exclusif pendant 15 ans. Au-delà de 15 ans, il y aura cession de droit patrimonial des données à l'Etat.

Tous les documents doivent faire apparaître les logos du SMPNR et des financeurs, qui seront au besoin fournis par le maître d'ouvrage.